

# Vendeur(se) à Domicile



## Club Parfum

Afin de proposer à ses Distributeurs(-trices) et à ses Clients(-es) les meilleures garanties et de confiance, le BFP Club propose ses engagements

# Charte Déontologique

## Les Engagements du BFP Club

Le Club BFP s'engage à ne proposer que des produits originaux et authentiques qui ont été choisis, développés et/ou fabriqués pour et par Beauty Forever.Paris et qui ne peuvent exister sous aucunes autres présentations et ne seront comparables ou assimilables à aucune autre marque.

Si les parfums ou les produits cosmétiques sont directement issus de la conception et la production de Beauty Forever.Paris, alors le Club BFP s'engage aussi à ne sélectionner uniquement les meilleures matières premières pour la production de ses parfums. Cela nécessite de maintenir une qualité optimale de concentration des parfums et de la qualité des procédés de fabrication.

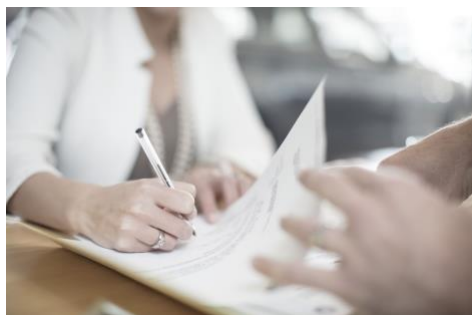
Le BFP Club s'engage à améliorer ou compléter sans cesse la collection d'odeurs en se tenant au plus près des goûts et des demandes des distributeurs et clients.



## Les Engagements des Distributeurs(-trices)

Chaque Distributeurs(-trices) s'engage à se conformer fidèlement aux dispositions de déontologie et de confiance de la vente directe.

Ce dernier s'engage à jouer un rôle de conseil avisé en s'inspirant de la charte et des autres documents de formation du BFP Club.



Le(-a) Distributeur(-trice) s'engage à maintenir l'image de qualité et d'originalité des produits.

Afin de promouvoir l'image de marque, chaque Distributeur(-trice) s'engage à participer pleinement avec les autres distributeurs à l'évolution et à l'amélioration des gammes en signalant tout défaut de qualité éventuel, en faisant part de toute nouvelle demande ou proposition.

## Les Engagements de Formation

Le Club BFP s'engage à fournir une formation continue sur les produits soumis à la vente dans un but de promouvoir la qualité des ingrédients et la qualité de service accomplie par Beauty Forever.Paris.



Chaque Distributeur(-trice) s'engage aussi à assister à ces formations dans l'équité de recevoir les informations et les disperser dans le cadre de ses ventes.

## Les Engagements pour la Création d'Entreprise

Depuis 2021, Beauty Forever.Paris a créé son Club dans le but de promouvoir une activité rémunérée à son compte en tenant compte de sa vie privée. Le Club BFP a débuté les modalités d'adhésion pour devenir membre de la Fédération Française de la Vente Directe et respectera la réglementation et le code éthique liés à ce mode de vente. Ce choix permet de privilégier des valeurs humaines et de rassembler un solide réseau de passionnés garant de son image.

Beauty Forever.Paris est aujourd'hui leader sur le marché de la vente de produits de parfumerie en ligne sur son secteur ou sa communauté. Le Club BFP est reconnu pour son savoir-faire et la qualité de ses produits.

Le statut de VDI (reconnu par le ministère de l'Emploi et Pôle Emploi) est un statut d'indépendant mais sans les contraintes habituelles de la création d'entreprise. Aucun stock n'est nécessaire. Vous exercez votre activité en toute liberté, sans pression et gérez vos horaires selon vos envies. Le régime social, fiscal et juridique est clair et sécurisant.

Aussi, le Club BFP offre à ses Distributeurs(-trices) :

- Des commissions très motivantes
- De nombreuses perspectives d'évolution de carrière et la possibilité de créer votre propre équipe pour transmettre votre passion
- Des prix très compétitifs ainsi que des offres régulières
- Des challenges à relever pour gagner de nombreux cadeaux
- Un accès privé à un espace intranet mettant à votre disposition tous les supports indispensables à la vente et vous permettant un suivi de votre activité
- Un soutien et un accompagnement individuels



D'ailleurs si toi aussi tu souhaites obtenir un complément de revenu ou de te lancer dans une nouvelle activité, n'attend plus :

Rejoins l'aventure du Club BFP !